



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia

Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

សំណុំរឿង: D136/3

BUREAU DES CO-JUGES D'INSTRUCTION

Phnom Penh, le 25 septembre 2009

Samdech Heng Samrin

Président de l'Assemblée Nationale PHNOM PENH

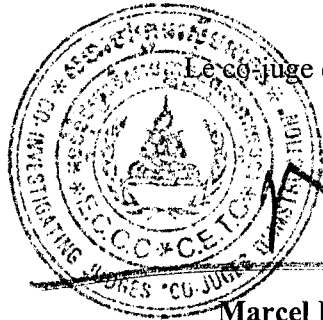
Samdech,

Dans le cadre de l'instruction en cours contre Nuon Chea, Ieng Sary, Khieu Samphan et autres, des chefs de crimes contre l'humanité et violations graves des Conventions de Genève du 12 août 1949, les co-juges d'instruction près les Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens (CETC) ont été saisis, par la défense de l'une des personnes mises en examen, d'une demande d'audition en qualité de témoin vous concernant.

Cette audition paraît utile à la manifestation de la vérité et doit être organisée dans le respect des formalités procédurales qui s'imposent aux co-juges d'instruction (c'est-à-dire dans les locaux des CETC et évidemment à huis clos). A cette fin, vous trouverez ci-joint une convocation officielle. Je précise que la date mentionnée sur cette convocation n'est qu'indicative. Afin de la confirmer ou d'en arrêter une autre si, en raison de vos obligations, vous étiez dans l'impossibilité de vous libérer le jour prévu, notre greffier prendra contact dans les jours qui viennent avec votre secrétariat.

Je vous prie d'agréer, Samdech, l'assurance de ma haute considération.

ឯកសារដើម
 ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL
 ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ទទួល (Date of receipt/date de reception):
 29 / 09 / 2009
 ម៉ោង (Time/Heure) : 14:00
 មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង / Case File Officer/L'agent chargé
 du dossier: C.A. Fuy



Le co-juge d'instruction

Marcel Lemonde

ឯកសារច្បាប់តាមប្រព័ន្ធគ្រប់គ្រងឯកសារ
 CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME
 ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ត្រឹមត្រូវ (Certified Date /Date de certification):
 29 / 09 / 2009
 មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង / Case File Officer/L'agent chargé
 du dossier: C.A. Fuy

